

Nombre
de membres en
exercice

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale

9

Séance du : 11 avril 2024

Délibération n° : 2024/1104/5

sous la présidence de : Monsieur Lionel FOURNIER, Président

Date de la convocation : 28 mars 2024

Présents (5) : Mme PAGANI, MM. FOURNIER, DUMON,
KRONZ, CHARLIER

Absente ayant donné procuration (1) : Mme TORSIELLO à M. DUMON

Absentes excusées (3) : Mmes WAGNER, MOLINA, GATTO

A assisté à la séance : Mme BRULLOT, Directrice du CCAS,
assurant le secrétariat de la séance,

POINT N° 5 - Affectation du résultat de 2023

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du Compte Administratif du budget principal 2023 d'un montant de 25 708,18 euros comme suit :

- ♦ 25 708,18 euros en recettes de fonctionnement à l'article 002 sur le budget primitif 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration,

AFFECTE le résultat de la section de fonctionnement du Compte Administratif du budget principal 2023 d'un montant de 25 708,18 euros sur le Budget Primitif 2024 à l'article 002 en recettes de fonctionnement.

Extrait certifié conforme
ROMBAS, le 12 avril 2024

Le Président du CA :



